© Drogues Info Service - 16 juin 2025

Vos questions / nos réponses

Je m inquiète

Par Profil supprimé Postée le 18/01/2017 23:16

> Mon voisin Du dessus fumé des joints et ca sont chez moi.
> Est ce que l odeur a un effet nocif ? J'ai un bébé de 7 mois et j'ai peur pour lui.
>
> Aucun membre de notre famille ne fume donc il n a jamais respirer ces cochonneries.

Mise en ligne le 20/01/2017

Bonjour,

Nous ne savons pas de quel produit vous parlez, mais s’il s’agit de cannabis, sachez que son inhalation dans l’air ambiant n’a pas d’effets psychoactif. Il peut en revanche être toxique pour les voies respiratoires comme le serait le tabac.

Il ne semble pas normal que vous sentiez la fumée de votre voisin. Il serait peut-être nécessaire d’en parler au propriétaire et/ou de faire les travaux d’isolation nécessaire afin de ne plus être importunés.

Cordialement.